

AUTOUR D'UN CINQUANTENAIRE : CARNET DE ROUTE D'UN PRESIDENT

Roger DE BACKER
Président de l'ABD de 1978 à 1985

Au moment de retracer un demi-siècle d'activité de notre association, je réalise combien celle-ci représente d'amitié, de solidarité, d'initiatives et de résultats tangibles en matière d'information documentaire.

C'est l'essentiel de son existence, même si certains objectifs de représentativité et de cohérence nationales restent encore à atteindre.

En effet, à défaut de soutien gouvernemental, tous ceux qui mesurent l'insuffisance égoïste d'un fonctionariat officiel, se sont quand même unis sans discontinuer pendant toutes ces années pour y apporter un remède privé et aussi pour prolonger leur action vers d'autres pays en créant un interface représentatif valable.

Et le travail ne s'est jamais arrêté, des initiatives toujours renouvelées, des réalisations pratiques intéressantes et importantes sont intervenues, montrant la nécessité de poursuivre les buts assignés. Des obstacles nombreux, spécifiques à la Belgique et relatifs à la dispersion des centres de toute nature, à l'évolution aussi des techniques et de la situation politique, créent pour l'ABD un défi permanent. Ce qui lui a toujours manqué, c'est le nerf de la guerre, en devenant une institution reconnue, ayant pignon sur rue.

Néanmoins, qu'il n'y ait pas eu d'interruption dans l'action commune montre combien elle reste nécessaire dans la profession pour transcender les

ambitions politiciennes et créer un réseau aussi étendu et cohérent que possible.

Quand on mesure les résultats obtenus, on en est même à se demander si notre indépendance n'est pas préférable à l'absorption dans l'appareil officiel.

On voit bien que quand celle-ci consent à conjuguer ses efforts aux nôtres, comme c'est le cas depuis une certaine période pour le C.N.D.S.T. (devenu récemment S.I.S.T.), émanation jusqu'à présent de la Bibliothèque Royale, on en arrive très vite à une meilleure gestion commune.

Que tous ceux qui ont réuni leurs efforts et les poursuivent vers nos réalisations et objectifs communs, tant les institutions privées qu'officielles oubliées reçoivent ici, à l'occasion de notre cinquantenaire, l'assurance de toute notre gratitude. Le fait de vivre pendant si longtemps cette collaboration amicale en dehors de l'attention positive de l'Etat a en effet créé des liens indissolubles. Il faut accueillir dans cette évocation tous les membres disparus au cours de ces longues années et les associer à notre manifestation de souvenir.

Pendant la guerre, de 1943 à 1945, 40 réunions préliminaires d'une Commission Belge de Classification et Documentation mettent en évidence certaines lacunes de l'accès à l'information en Belgique.

De 1945 à 1947, on prépare en son sein la constitution de notre asbl, qui naît officiellement le 17 mai 1947. Son objet

primordial : chercher à donner une image positive de la fonction d'information en Belgique.

Il s'agissait d'une part de répondre aux besoins de l'ensemble de documentalistes souvent isolés dans des entreprises ou attachés à des organismes privés, industriels ou financiers. D'aucuns même attachés à des administrations publiques ont rallié le groupe pour convenir ensemble de l'adaptation de nouvelles techniques.

D'autre part, on visait à améliorer des échanges fructueux, qui n'étaient pas nécessairement la préoccupation des structures existantes.

Notre association a donc attiré de plus en plus de professionnels auxquels elle n'a pas cessé d'apporter toute son attention et son savoir-faire. Son action a bien sûr stimulé l'activité des entités préexistantes et a sans doute suscité la création d'associations parallèles plus ou moins éphémères.

* * *

Depuis 1947, la documentation et la bibliothéconomie se caractérisent par un foisonnement d'initiatives et de réalisations importantes. Mais en ordre dispersé, elles mènent à des doubles emplois et à des concurrences stériles.

C'est ainsi que, malgré le travail incessant de nombreux membres à fibre BENEVOLE, on n'arrive jamais à une collaboration effective entre tous les acteurs.

Chacun dans son milieu professionnel spécifique voit l'intérêt d'un regroupement centralisé de l'information, mais suscite souvent des antagonismes entre :

- bibliothécaires, documentalistes, archivistes;

- universités, Bibliothèque Royale, ministères, entreprises et petites entités;
- néerlandophones, francophones ...
- écoles de documentation/bibliothéconomie;
- réseaux de clients spécifiques : chimie, médecine, électricité;
- utilisateurs des techniques évolutives : CDU, microfiches, microfilms, fiches perforées, thesaurus, informatique ...
- formations officielles (IDST) et professionnels de terrain.

L'idée et le but de l'ABD/BVD est de servir de trait d'union pour rationaliser, pour créer un réseau ramifié utile à tout le pays en relation uniformisée et amicale avec le reste du monde.

Plutôt discrète, à défaut de moyens financiers, et dès lors protégée à l'origine par l'indifférence, elle n'en trace pas moins les jalons d'une évolution future nécessaire.

L'ABD s'appuie sur des initiatives belges antérieures, maintenant un peu dépassées sans doute :

- la Fédération Internationale de Documentation (FID), société de droit belge, active depuis bien avant la guerre et dont un documentaliste belge (de l'ABD dès 47) est un membre effectif obligé;
- la création de la CDU (Classification Décimale Universelle) par OTLET et LA FONTAINE (prix Nobel de la paix), tous deux belges;
- l'existence du Mundaneum (souvent aussi abandonné à son sort) et, surtout celle de la Bibliothèque Royale et autres entités importantes de conser-

vation, d'édition et de diffusion sélective de l'information.

Et notre association grandit sans discontinuer grâce aux contributions exclu-

sives des cotisations et de nombreux bénévoles.

Je relève par exemple le prix des adhésions en :

	<u>membre effectif</u>	<u>associé</u>	<u>étudiant</u>
1970	150	600	75
1972	150 + TVA	1000 + TVA	75
1975	300 + TVA	1500 + TVA	
1980	580	2088	

Malgré des oppositions, des pressions, du mépris, le groupe continue et développe ses activités, surmontant les effets politiques pervers, les décisions et attaques.

Alors qu'il tente encore et toujours de regrouper, de diffuser, d'entraider, afin de créer cette solidarité constructive dans des RESEAUX indispensables, de plus en plus étendus à toutes les parcelles éparses de l'information, sans jamais y atteindre parfaitement encore, avec des hauts et des bas, il se lance dans des tentatives diverses pour s'adapter à la réalité des situations particulières. Cela, par exemple en créant :

- des regroupements par entités économiques : commissions Industrie, Sciences Humaines, relations publiques;
- des sélections par techniques : on-line (informatique), copyright;
- des spécialisations en vue de d'extension et d'amélioration : comités formation, relations internationales, cahiers de la documentation.

Notre activité ne s'est donc jamais ralentie : chaque comité et commission animée par ses membres organise des réu-

nions de travail, suscite des visites et des exposés, crée des listes de références, organise des colloques, rencontre des collègues étrangers, échange des ouvrages et photocopies ...

Pour sa part, le bureau central de l'ABD organise des réunions périodiques au niveau européen, continue à rechercher des contacts avec d'autres associations en vue toujours d'insérer toutes les forces vives documentaires dans un réseau efficace.

Cependant, ce qui nous a toujours fait défaut, rappelons-le, c'est une reconnaissance officielle assortie d'un budget au niveau national pour vraiment regrouper et servir d'interface unique à nos relations internationales.

La seule contribution de l'Etat consiste en notre cotisation de 10.000 F à la FID, toujours différée et maintenant suspendue semble-t-il.

Nos tentatives ont été nombreuses, documentées et argumentées dans le droit fil de cet exposé de Monsieur LIEBAERS, Conservateur en chef à la Bibliothèque Royale en 1968 :

« Les centres spécialisés doivent disposer de ressources complémentaires - de préférence fournies par les pouvoirs publics - pour qu'ils puissent remplir leur mission au sein d'un réseau national.

La Bibliothèque royale ne devra pas être l'organe de distribution de ces ressources, parce qu'il n'est pas souhaitable de confondre cette responsabilité avec celle d'un organisme dont l'activité essentielle est exécutive.

Au contraire, il faudrait voir cette distribution comme le second volet de la tâche d'un Conseil National des Bibliothèques Scientifiques et Centres de Documentation,¹ dont la première partie serait la coordination et le développement des travaux exécutés actuellement par les institutions. »

Cela n'empêche pas la Bibliothèque Royale, ou l'y incite d'ailleurs, à créer le Centre National de Documentation Scientifique et Technique, sous la direction de Monsieur August COX, conservateur.

J'en ai fait partie et ai apprécié l'ouverture de la Bibliothèque Royale vers l'extérieur, bien qu'à certains égards, elle offrait aux entreprises des services gratuits pour remplacer des documentalistes en place.

Pour l'ABD, la poursuite de cet objectif - la reconnaissance officielle - débouche en 1974 sur l'organisation d'un **colloque national sur l'information et la documentation ...** à la Bibliothèque Royale.

J'en reprends partiellement les termes du discours de bienvenue de J.-E. HUMBLET, président de l'ABD à l'époque :

« Il y a déjà la moitié d'un quart de siècle qu'en septembre 1963, en même

temps qu'Albert D'HOOGHE, André MONSEU, Karel VAN LAERE et Joseph VERFAILLE, je devenais administrateur de l'Association Belge de Documentation.

Ces années ont passé extrêmement vite, manifestant non seulement une croissance de plus en plus rapide de la masse documentaire mais un développement considérable des techniques utilisées, le développement des réseaux, l'internationalisation de la recherche documentaire, etc ... »

.../...

Abordons maintenant les aspects positifs de notre action :

« Au cours de ces douze ans et demi, l'Association Belge de Documentation a connu un essor considérable, non seulement du fait de l'accroissement du nombre de ses membres, personnes morales ou physiques, mais grâce au développement qualitatif et quantitatif de ses activités.

Il y a douze ans et demi, l'ABD. était un groupement de quelques documentalistes pour la plupart bruxellois, aujourd'hui, elle est une association largement représentative des principaux services de documentation du secteur privé et du secteur public.

Parallèlement, elle a développé ses activités grâce au travail assidu des commissions permanentes ou ad hoc.

Sur ce plan, le Comité Industrie est certes à mettre en relief.

Il y a trois ans, il célébrait son 10^e anniversaire. La régularité de ses réunions, la publication de sa charte, les services interentreprises qu'il a organisé témoignent de son activité et de son importance. Il m'est particulièrement agréable de rendre ici une nouvelle fois

¹ Voir à ce sujet l'article de J.-E. HUMBLET, notamment son annexe, p.22 ci-avant.

hommage à ses fondateurs et animateurs.

Parallèlement s'est créé un Comité Sciences Humaines.

Le Comité formation des documentalistes est de nouveau fort actif et c'est avec acharnement que la Commission des droits d'auteurs a travaillé au cours des mois écoulés. »

« Quand, sollicité par plusieurs amis comme vice-président de l'ABD, j'ai accepté de faire acte de candidature à la présidence, je me suis immédiatement fixé divers objectifs.

Le premier était la mise sur pied d'un colloque national de la documentation qui fasse le point des divers problèmes documentaires se posant à la Belgique.

La préparation de ce colloque fut ardue. Coordonnées par un Comité Central du Colloque extrêmement dynamique et méthodique, 12 commissions ont travaillé assidûment à celle-ci. Mais le succès rencontré se situa au-delà de nos espérances. »

Il faut maintenant en venir au passif de ce bilan :

« Comme premier point, j'aurais regretté que notre comité « Secteur Public » ait eu une existence éphémère. Il y a pourtant un espoir de le voir bientôt reprendre forme.

En deuxième lieu, il faut déplorer que nous n'ayons pas pu rassembler les moyens nous permettant de disposer d'un bureau avec salle de réunion et du concours d'une secrétaire appointée au moins à temps partiel, bureau qui aurait pu être la plaque tournante de nos activités. Faire cette constatation, c'est mettre le doigt sur l'insuffisance de nos moyens très heureusement compensée

par la collaboration bénévole que ne cessent de nous donner certaines entreprises et institutions.

Mais notre plus grave échec est le suivant : notre insuccès à susciter la création par les pouvoirs publics d'un **Comité National Consultatif de la documentation**.

Nous avons suffisamment exposé ailleurs de manière répétée, l'importance essentielle d'un pareil organe pour éviter les doubles emplois et les lacunes, assurer le minimum d'informations réciproques et de coordination du secteur public et du secteur privé, fédérations professionnelles ou centres de recherche, ministères, etc ... que pour ne pas y insister.

Faute d'un tel Comité, toutes les décisions au plan intérieur et au plan des relations internationales dépendent d'un processus décisionnel de type bureaucratique et c'est hélas un péril qui menace toutes les démocraties. »

Au lendemain de ce mémorable colloque, plus personne ne pouvait nier au sein de l'ABD ou en dehors, notre représentativité et notre dynamisme.

Sur la lancée dudit colloque, la Fédération Internationale de Documentation, à l'occasion de son 80^e anniversaire, nous a invités à organiser, par suite de la défection d'un pays voisin, un **symposium mondial** qui devait être l'occasion notamment de commémorer les activités de nos compatriotes Paul OTLET et HENRI LA FONTAINE, prix Nobel de la Paix, qui entre autres initiatives ont eu celle de créer la Classification décimale universelle.

Le Comité du Colloque s'est donc remis au travail et nous avons tenu, avec succès, du 30 septembre au 2 octobre 1975, un symposium qui fut l'occasion de

fructueux contacts avec les autorités ministérielles.

Travail d'équipe, colloque, symposium, comités, commissions : telles sont certaines des oeuvres de l'ABD. Ajoutons aussi les Cahiers de la Documentation qui n'ont pas cessé de paraître malgré les difficultés parfois sérieuses au cours de cette longue période et signalons également au passage l'organisation à plusieurs reprises de cours de documentation. »

CONCLUSION

On s'en rend bien compte, malgré tant de difficultés, malgré des oppositions voire des inerties dans diverses directions, malgré des recherches continues jamais achevées, l'esprit reste, les besoins aussi ainsi que la dynamique qui se réfère à l'expérience du passé : **50 ans valent bien qu'on s'y arrête pour respirer avant l'accomplissement de l'informatique, de l'Europe, de la mondialisation.**

* * *